

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020

**PRESENTÉ AU DIRECTOIRE
DU 26 NOVEMBRE 2019**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.3
I. L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES	p.4
1. Observation : outils et données	p.4
2. Études et recherche	p.6
II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT	p.8
1. Appui à la mise en œuvre de stratégies régionales	p.8
2. Contribution à l'élaboration de politiques régionales.....	p.9
III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES	p.10
1. Accompagner la sobriété et efficacité énergétique	p.10
2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération	p.11
3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat	p.12
4. Accompagner les projets d'aménagement et construction durables	p.14
IV. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS	p.15
1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques	p.15
2. Sensibiliser et aider à la montée en compétences	p.16
3. Contribuer aux dynamiques de réseaux régionaux.....	p.18
4. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux national et international	p.19
LISTE DES SIGLES	p.21

INTRODUCTION

Instaurée en 2019 conformément à la stratégie régionale énergie climat, l'AREC îdF a pour mission de faciliter et d'accompagner la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique en intervenant auprès des territoires et des acteurs franciliens. Le programme d'activités 2020 de l'AREC îdF s'organise autour de ses quatre axes d'intervention structurants, que sont l'observation et la production de connaissances, l'appui à l'élaboration des politiques publiques franciliennes, l'accompagnement des démarches et projets de territoires et enfin l'acculturation et la formation des acteurs.

Plusieurs actions prioritaires sont inscrites dans ce programme en cohérence avec les nouvelles orientations adoptées par le Conseil régional en novembre 2019. Pour atteindre l'objectif d'une région 100 % ENR et décarbonée en 2050, le Conseil régional vient d'adopter trois nouveaux plans, portant sur le solaire, le biométhane et l'hydrogène permettant de développer les énergies renouvelables et de récupération, alternatives aux énergies fossiles.

Le Plan solaire régional a pour ambition d'atteindre une puissance installée de 6000 MW de solaire photovoltaïque en 2030 (et 250 MW fin 2021, soit plus du double de la puissance actuelle du parc solaire). À

cette fin, un appel à manifestation d'intérêt « Mobilisation des collectivités pour une Île-de-France solaire » sera lancé début 2020, permettant aux collectivités d'accéder à un accompagnement fourni par l'AREC îdF pour l'identification des gisements, des acteurs ressources et leviers financiers, et pour répondre ensuite aux appels à projets de la Région « développement des énergies renouvelables électriques » ou « 100 projets citoyens d'énergies renouvelables ».

Le Plan méthanisation a pour objectif d'accompagner le déploiement de la filière méthanisation (pour atteindre 240 installations en 2030) avec en particulier l'instauration d'un cercle régional des acteurs de la méthanisation dont l'animation est confiée à l'AREC îdF.

La stratégie énergie climat prévoit également de s'appuyer sur le déploiement de l'hydrogène pour accompagner le développement de la mobilité propre (en complément de l'électricité et du GNV). En 2020, la Région souhaite mettre en place, avec l'appui de l'AREC îdF, un club hydrogène pour mobiliser la filière et faciliter les synergies entre les projets.

Tout en étant fortement mobilisée sur le développement des énergies renouvelables et de récupération, l'AREC îdF poursuivra ses travaux en matière de sobriété et d'efficacité énergétique, notamment le travail de mobilisation et de conseil auprès des territoires pour la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires.

Les enjeux d'acculturation et de mobilisation restent plus que jamais d'actualité, et ce d'autant plus avec le renouvellement des équipes municipales en 2020 ; plusieurs actions de transmission de connaissances (ateliers de sensibilisation et de formation) sont prévues que ce soit sur la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation des matériaux biosourcés ou encore l'économie circulaire.

Enfin, l'AREC îdF contribuera fortement aux réflexions et travaux internes à L'Institut Paris Region sur la question de la neutralité carbone ou zéro émission nette à l'horizon 2050 et ses conséquences pour le développement de l'Île-de-France. Il s'agit d'un des chantiers prioritaire et transversal de L'Institut en 2020, associant l'ensemble des départements à travers des actions d'information et formation en interne et en externe, et d'animation de temps d'échanges et de réflexions.

I. L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

1. L'observation : outils et données

LE ROSE : RÉSEAU D'OBSERVATION STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE

Portage AREC îdF / Comité de pilotage : Région, DRIEE, ADEME, Airparif, Institut Paris Region

Le ROSE, réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, co-piloté par la DRIEE et le Conseil régional, a pour objectifs d'élaborer, consolider et diffuser les bilans de l'énergie et du climat au niveau régional et local. Les activités de l'observatoire sont chaque année définies par les membres du comité de pilotage et partagées ensuite avec l'ensemble des partenaires à l'occasion d'une réunion plénière.

La dynamique de communication du ROSE et de valorisation de ses travaux engagée en 2019 sera poursuivie pour asseoir le statut de fournisseur de données de référence sur l'énergie et les GES en Île-de-France. Cela repose sur la diffusion d'actualités dans la newsletter mensuelle de l'AREC îdF, la production de livrables (plaquette sur les chiffres clés) ou encore l'organisation de temps d'échanges (ateliers ou conférence).

Il est également question de maintenir un rythme régulier de mise à jour des travaux, et notamment de l'inventaire des productions locales d'énergie, en lien étroit avec l'actualisation des bases de données sur les chaufferies biomasse et les installations de méthanisation à partir d'enquêtes.

Par ailleurs, deux thématiques particulières continueront de faire l'objet de groupes de travail dédiés :

- La rénovation énergétique du bâti : une feuille de route sera élaborée intégrant les dimensions de suivi et de ciblage, s'appuyant sur une mobilisation de données quantitative et qualitative. Ce sujet sera traité en lien étroit avec les différentes dynamiques régionales et locales existantes, et notamment avec le groupe de travail du CRIES sur les indicateurs régionaux de la rénovation énergétique.
- La prospective : des axes de travail prioritaires à approfondir devront être identifiés au regard des moyens mobilisables par tous. Ce volet servira à l'alimentation de diverses réflexions, à la fois à l'échelle de la région, pour l'appui et le suivi des politiques locales, et à l'échelle nationale, en lien avec les autres observatoires régionaux et les initiatives émergentes de mise en cohérence nationale.

Enfin, le ROSE s'attachera à proposer des évolutions et enrichissements répondant aux besoins et problématiques des collectivités et des acteurs du territoire. La mission de veille du ROSE sera renforcée auprès de ces acteurs et le public cible des groupes de travail sera élargi pour permettre l'identification d'enjeux à traiter et d'interactions possibles.

ÉTUDE DU GISEMENT SOLAIRE RÉGIONAL

Portage AREC îdF - Institut Paris Region

Dans le cadre de sa stratégie Énergie-Climat, votée en juillet 2018, le Conseil régional s'est fixé comme objectif à 2030 d'atteindre une production de 6 TWh d'électricité issue du solaire photovoltaïque, soit une multiplication par 60 de la production par rapport à 2015.

Cette ambition nécessite donc de disposer d'une connaissance des gisements solaires en toitures mais aussi au sol. En 2019, l'AREC îdF et L'Institut Paris Region ont donc produit un premier travail d'analyse du gisement solaire sur les toitures franciliennes, qui a été intégré à l'outil « Mon potentiel solaire » de la plateforme numérique régionale « Île-de-France Smart Services ».

Pour 2020, l'objectif est donc double. Dans un premier temps, il s'agit d'approfondir cette analyse des gisements en toitures, en proposant des indicateurs territoriaux par type de bâtiments et de propriété (habitat individuel/collectif, HLM, patrimoine public, équipement, commerce, bâti agricole, etc.). Ces analyses par cible constitueront un outil d'aide à la décision pour les collectivités mais aussi d'incitation pour le développement de projets solaires sur leurs territoires.

Dans un second temps, une étude des gisements au sol sera menée. Un comité technique réunissant les différents acteurs concernés, à la fois aux différentes étapes d'un projet mais aussi sur les différentes thématiques, sera donc constitué pour permettre l'identification des sols les plus pertinents, compte-tenu des nombreux enjeux et conflits d'usages soulevés par le foncier en Île-de-France : densification, non-artificialisation, biodiversité, désimperméabilisation, etc.

OBSERVATION DE LA TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT DANS LES TERRITOIRES DOTÉS DE PCAET

Portage AREC îdF

Dans le cadre de sa mission d'appui aux territoires en plan climat, l'AREC îdF en lien étroit avec les services de l'État et de la Région, effectue un travail de veille et de suivi des politiques de transition énergie-climat (enquête annuelle et entretiens auprès des collectivités). Les éléments récoltés sont annuellement réactualisés afin de dégager des observations et des analyses sur les actions ou politiques prioritaires et leurs effets sur le territoire, les acteurs et la collectivité. Pour cela, une base de données est mise à jour, permettant de réaliser un document de synthèse. Ainsi une note rapide rédigée en 2019 sera réactualisée en 2020.

CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES CONSTRUCTIONS BIOSOURCÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

Portage AREC îdF / Partenaire associé : Comité de liaison des matériaux biosourcés

Les constructions utilisant des matériaux biosourcés (bois, paille, chanvre, miscanthus, etc.) et géosourcés (terre crue) se développent en Île-de-France, que ce soit dans la rénovation, la réhabilitation ou la construction neuve. Ces matériaux répondent à de nombreux enjeux : stockage du carbone et énergie grise des matériaux, économie circulaire des matériaux de construction, performance énergétique et isolation thermique, qualité de l'air intérieur, création de filières locales, etc. La nouvelle réglementation environnementale 2020 avec l'approche carbone va développer l'usage de ces matériaux, stockant du carbone par nature.

Afin de suivre l'évolution de ces constructions, l'AREC îdF a développé en 2019 une base de données des constructions biosourcées en Île-de-France. Cette base, qualifiée avec une série de critères permettant des analyses et des tendances d'évolution, va être consolidée avec les partenaires du Comité de liaison des matériaux biosourcés (Ordre des Architectes Île-de-France, Chambre d'agriculture, DRIAAF, DRIEA, Conseil régional, UICB, FrancilBois, RFCP, Collectif Paille Île-de-France, Interchanvre, Construire en Chanvre Île-de-France, Ekopolis, Karibati).

L'AREC îdF avec l'appui du département Systèmes d'information de L'Institut Paris Region, va développer une application cartographique (*cartoviz*) pour visualiser et découvrir les constructions biosourcées en Île-de-France avec une approche multicritères ou territoriale. Des ressources externes ou internes (photos, vidéos, fiches retours d'expérience) seront associées pour découvrir en détail ces constructions.

2. Études et recherche

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES RESSOURCES

Portage Institut Paris Region (AREC, ORDIF, Environnement) / Partenaires associés : Région, ADEME, DRIEE

La Feuille de route économie circulaire lancée par le Gouvernement en avril 2018 incite les Régions à élargir les observatoires déchets en observatoires des ressources. La Région Île-de-France, dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie régionale économie circulaire, et l'ADEME Île-de-France ont missionné L'Institut Paris Region pour la préfiguration d'un observatoire régional des ressources, dans le prolongement d'une analyse des flux de matières de la région. À l'heure actuelle, il n'existe pas de méthode nationale pour ce nouvel objet d'observation.

Le cadre de cette préfiguration est défini par le Comité de coordination déchets économie circulaire, animé par la Région Île-de-France. Les premiers travaux ont abouti à une analyse des outils et données existantes permettant de suivre la consommation de ressources du territoire (énergies, matériaux, alimentation, eaux, déchets, etc.) et à l'organisation d'ateliers de réflexion avec les partenaires. Un groupe de travail avec les collectivités réalisant des études de métabolisme urbain a été mis en place fin 2019 et va être poursuivi pour développer des scénarios d'usage d'un tel observatoire. Un benchmark des réflexions et des analyses de flux de matières dans les autres régions et des formes d'organisation des observatoires existants est en cours, avec l'appui de Régions de France et du SDES (service statistique du Ministère de la Transition écologique et solidaire).

En 2020, les travaux de préfiguration vont explorer plusieurs flux du métabolisme francilien, notamment les flux alimentaires, de matériaux de construction et de minéraux métalliques et agréger des données pour développer une transversalité entre les différents observatoires suivis par L'Institut : énergie, déchets, agriculture et alimentation, granulats, eau, foncier.

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET SAINS

Portage AREC îdF

Les matériaux biosourcés, recyclés, sains, répondent aux enjeux de stockage du carbone, de construction saine et durable, de substitution des matériaux énergivores, et participent à la bio-économie circulaire et au développement local.

Les acteurs sont au cœur du challenge de leur utilisation, aussi bien maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre qu'entreprises et industriels, que ce soit pour des constructions neuves, réhabilitations, transformations de l'existant ou l'aménagement extérieur. L'AREC îdF a récemment réalisé sur la base d'entretiens, deux analyses d'exemples d'architecture, le bâtiment Weber 100 % bois de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et l'Ecole Sayad visant zéro énergie et zéro carbone

à Nanterre. Ce travail d'analyse de cas pratiques sera poursuivi en identifiant des projets et des acteurs pour questionner les pratiques et les usages, les solutions constructives et la mise en œuvre (solutions mixtes, préfabrication...), les freins et leviers, et pour identifier les pistes de solutions basées sur la nature et les écosystèmes.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : ÉTUDE DES LEVIERS POUR GUIDER LES PRISES DE DÉCISION

Portage AREC îdF

En 2019 des travaux exploratoires sur la sobriété énergétique ont été engagés par l'AREC îdF et vont se poursuivre avec la réalisation d'une étude des leviers pour guider les prises de décisions et actions des acteurs franciliens (citoyens, acteurs économiques, collectivités).

On s'intéresse ici à la sobriété énergétique depuis la production jusqu'à l'usage, comme outil de réduction de l'empreinte écologique. Plusieurs axes pourront être étudiés comme par exemple, les articulations avec l'adaptation et avec la biodiversité, les instruments de passage de l'individuel au collectif, la prise de conscience du visible et de l'invisible et la nécessité de proposer une nouvelle structuration des solutions. Les différents leviers que sont les sobriétés structurelle, dimensionnelle, d'usage et coopérative seront abordés. Il s'agira également de se pencher sur le numérique qui fait l'objet de nombreux travaux et qui est à la fois une problématique grandissante dans la région et un vivier de solutions de sobriété.

L'objectif est de proposer des recommandations, notamment pour la mise en œuvre du volet sobriété de la stratégie régionale énergie climat. L'étude pourra s'enrichir des travaux du CESER sur ce sujet et un groupe de travail réunissant partenaires de l'AREC îdF et experts sera mis en place pour contribuer aux réflexions.

THÈSE SUR L'EXPÉRIMENTATION URBAINE (AUTO)DÉCLARÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Suivi AREC îdF – Institut Paris Region

Après avoir été mise à l'agenda de l'action publique depuis une dizaine d'années, la transition énergétique peine à s'opérationnaliser en matière d'aménagement et d'urbanisme et met au défi les instruments conventionnels de la fabrique urbaine. Des actions inédites et concrètes en faveur de la transition énergétique sont expérimentées lors de projets opérationnels, dans des tissus urbains aussi bien denses que diffus, et dont certaines d'entre elles visent à renouveler les instruments de la planification stratégique.

La thèse CIFRE s'intéresse à l'introduction de l'expérimentation urbaine en tant que mode d'action dans les pratiques en urbanisme pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. En 2019, le travail s'est concentré sur la création d'un inventaire des expérimentations urbaines franciliennes en faveur de la transition énergétique. En 2020, le travail réalisé permettra de mettre en relief les éléments d'enseignements et d'analyse issus de ces travaux.

II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT

1. L'appui à la mise en œuvre de stratégies régionales

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT

Portage Région / Contribution AREC îdF

L'AREC îdF apportera son appui et son expertise à la Région pour la mise en œuvre de différents volets de la stratégie régionale énergie climat, en particulier pour :

- l'installation et l'organisation de la première Conférence francilienne (COP IDF) dont l'objectif est de réunir annuellement l'ensemble des acteurs engagés pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique : le département apportera un appui pour la préparation de cet évènement (repérage d'initiatives à valoriser, proposition de formats, valorisation de résultats d'études, mobilisation des acteurs, etc.) qui aurait lieu courant premier semestre 2020.
- les appels à manifestation d'intérêt et les appels à projets énergie (plan solaire, appel à projets énergies renouvelables citoyennes, rénovation de bâtiments publics tertiaires durables, etc.) : le département interviendra en accompagnant la diffusion des appels à projets et/ou à l'analyse de certains dossiers.
- la mise en place d'un club « hydrogène » dont l'objectif serait de mobiliser les acteurs économiques pour favoriser le développement de projets en lien avec l'APHYPAC, ainsi que pour l'appel à manifestation d'intérêt Hydrogène.
- l'appel à projets innovation qui pourrait permettre de faire émerger des sujets comme l'autoconsommation et les réseaux intelligents.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE MÉTHANISATION

Portage Région / Contribution AREC îdF

Consciente du potentiel de la filière méthanisation en matière de production d'énergie renouvelable, de réduction des déchets et de création d'emplois décentralisés, la Région Île-de-France fait du développement de cette filière l'une de ses priorités et a élaboré un Plan Méthanisation. Dans le cadre de son déploiement, l'AREC îdF sera impliquée dans la mise en place et l'animation du cercle régional des acteurs de la méthanisation (Cf. page 11), la mise à jour de la base de données des installations de méthanisation et participera à l'analyse des dossiers et au jury régional d'appels à projets 2020.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Portage Région / Contribution AREC îdF

Le Conseil régional a élaboré une stratégie régionale pour l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés en Île-de-France. L'expertise de l'AREC îdF est attendue pour contribuer au déploiement de cette stratégie auprès des territoires et acteurs franciliens à travers la promotion du

développement des filières régionales et la valorisation des acteurs et usages de ces matériaux (Cf. page 5).

2. Contribution à l'élaboration de politiques régionales

FINALISATION DU SCHEMA RÉGIONAL BIOMASSE

Portage Région / Expertise AREC îdF – Institut Paris Region

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Région Île-de-France a commencé en 2018 l'élaboration d'un Schéma Régional Biomasse visant à définir les orientations et la planification régionale concernant les filières de production et de valorisation de la biomasse susceptible d'avoir un usage énergétique. Après une première phase de diagnostic finalisée à l'été 2019, la seconde phase a été initiée en septembre 2019 avec l'organisation d'ateliers participatifs et se poursuivra en 2020 avec l'élaboration d'un document d'orientation, en vue d'une approbation du schéma à l'été 2020.

L'AREC îdF fait partie de l'équipe projet aux côtés d'autres départements de l'Institut Paris Region, du Conseil régional, de l'ADEME Île-de-France, de la DRIEE, de la DRIAAF, et contribue aux différents ateliers et réunions visant à co-construire ce schéma.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Portage Région / Expertise AREC îdF

La Région Île-de-France a élaboré le Plan régional de prévention et de gestion des déchets intégrant un volet économie circulaire. Elle a souhaité aller plus loin en développant une stratégie transversale sur l'économie circulaire. La stratégie prévoit des actions sur différentes compétences régionales (aménagement, formation, recherche et enseignement supérieur, lycées, développement économique, environnement, etc.) dans une approche partenariale et de mobilisation multi-acteurs.

La Région sollicite l'AREC îdF et L'Institut Paris Region pour finaliser l'élaboration de cette stratégie en 2020 et pour un appui à sa mise en œuvre.

APPUI A L'ÉVALUATION ET RÉVISION DU SRCAE

Portage Région-DRIEE / Expertise AREC îdF - Institut Paris Region

Le Schéma Régional Climat Air Energie élaboré conjointement en 2012 par les services de l'Etat, du Conseil régional et de l'ADEME est un outil de référence pour les territoires, en particulier pour la réalisation des PCAET, qui nécessite d'être évalué et révisé pour intégrer notamment les nouvelles orientations fixées par la loi énergie climat du 8 novembre 2019. L'AREC pourra apporter un appui, en particulier au regard de sa mission d'animation du ROSE.

III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES

1. Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique

LE PROGRAMME CEE « RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS EN ÎLE-DE-FRANCE »

Coportage Île-de-France Energies– AREC îdF / Partenaires associés : réseau des ALEC et structures assimilées

Le programme « REnovation des Immeubles de Copropriété en France » (RECIF) propose une action de stimulation massive de la demande de rénovation en copropriété. À cet effet, RECIF permet de mobiliser les collectivités concernées et de sensibiliser et former les syndicats et les copropriétaires au sujet des travaux d'économies d'énergie.

En partenariat avec Île-de-France Energies, l'AREC îdF copilote le projet pour le territoire francilien et contribue notamment par son expertise sur l'habitat et les enjeux énergétiques du territoire. Analysant les données du Registre national d'immatriculation des copropriétés, l'AREC îdF réalise des études à l'échelle des EPCI et EPT franciliens, afin de mieux connaître les opportunités de rénovation de chaque territoire. Une vingtaine de ces monographies territoriales seront publiées jusqu'en mars 2020.

L'AREC îdF participe également à la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation ciblée auprès des copropriétaires et des syndicats. En leur envoyant à chacun un courrier d'information personnalisé, les copropriétaires seront informés des nombreux atouts de la rénovation énergétique, ainsi que des dispositifs d'accompagnement et des formations dont ils peuvent bénéficier.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES : MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS

Portage AREC îdF

L'AREC îdF propose pour 2020 de mettre un accent particulier sur le décret tertiaire et sur les solutions de financement de la rénovation des bâtiments. Il est prévu l'organisation de conférences et d'ateliers de travail afin d'accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation des bâtiments publics et dans leurs actions de mobilisation et de soutien à la rénovation du résidentiel. Parallèlement, l'AREC îdF continuera d'informer les collectivités à travers l'élaboration de nouvelles fiches de retour d'expériences et/ou l'organisation de visites de sites.

L'AREC projette également une action plus spécifique auprès des collectivités en PCAET. L'année 2020 sera l'occasion de concevoir des ateliers pour un accompagnement collectif permettant la mise en place de projets locaux. L'objectif est de travailler sur la logique du territoire à partir notamment des premiers diagnostics plan climat pour proposer les actions nécessaires.

2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération

ANIMATION DU CERCLE RÉGIONAL DES ACTEURS DE LA MÉTHANISATION

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, DRIEE, DRIAAF, ADEME, GRDF, GRT gaz, Chambre d'agriculture, Conseil départemental 77

Au troisième trimestre 2019, il y avait 25 unités de méthanisation en fonctionnement en Île-de-France, dont la grande majorité est issue de stations de traitement des eaux urbaines et d'exploitations agricoles. La stratégie Énergie-climat de la Région Île-de-France, adoptée en juillet 2018, estime qu'en 2030, la production de biométhane pourrait contribuer à hauteur de 5 TWh/an à la production d'ENR, ce qui représente un équivalent d'environ 240 installations de méthanisation.

Le Plan Méthanisation prévoit de mettre en place une animation territoriale et d'accompagner les porteurs de projet. Dans ce cadre, l'AREC îdF a participé en 2019 à la préfiguration d'une plateforme à l'échelle régionale visant à regrouper et fédérer l'ensemble des acteurs de la filière (détenteurs de la ressource, acteurs techniques, instances publiques, financiers, etc.) et à dynamiser son essor autour du partage d'expériences, de la mutualisation, et de la promotion. Cette étude s'est notamment appuyée sur l'exemple d'autres dispositifs régionaux d'animation.

La mise en place du cercle régional sera formalisée par un accord de partenariat et l'AREC îdF assurera la mission de coordination et d'animation de cette dynamique. Plus précisément il s'agira de :

- coordonner les travaux des différentes instances ;
- préparer, animer et rédiger les comptes rendus du comité de pilotage et du comité technique ;
- suivre l'avancement des travaux des groupes de travail et du programme de travail défini annuellement ;
- favoriser l'accessibilité des données et diverses informations aux Partenaires ;
- administrer et animer l'interface web de la plateforme ;
- organiser des visites de sites.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SOLAIRE

Portage AREC îdF / Partenaire associé : Région

En 2020, la Région souhaite lancer un appel à manifestation d'intérêt pour la mobilisation des collectivités pour une Île-de-France solaire. L'AREC îdF interviendra auprès des collectivités candidates pour les guider dans le montage de leur projet. Il s'agira notamment de les accompagner dans l'identification des potentiels, des acteurs ressources et leviers financiers à mobiliser (appels à projets de la Région, de la CRE, syndicats d'énergie, etc.) et d'exploiter le travail d'analyse du gisement solaire sur les toitures franciliennes (cadastre solaire), pour les aider à identifier les sites pouvant accueillir des installations photovoltaïques et à définir leur projet. Des documents types seront créés ou partagés pour accélérer le montage de projets. Des ateliers collectifs pourront être proposés pour aborder les différentes étapes d'un projet solaire, et une conférence régionale sera organisée afin de communiquer sur l'AMI et la filière solaire.

Parallèlement l'AREC îdF organisera des visites pour inciter les divers acteurs, dont les collectivités, au développement de projets solaires sur leurs territoires. L'objectif est de revenir sur les différents types de projets solaires franciliens et les cadres de déploiement des installations (portage, modèle, taille d'installation, localisation) et de transmettre des informations sur les financements, les acteurs, la poursuite du projet en exploitation... Les visites cibleraient trois types d'installations :

- Patrimoine public (établissement scolaire, bâtiment sportif, centre administratif...);
- Installation portée par des coopératives citoyennes ;
- Industrielle tertiaire (toiture d'entrepôt ou de commerce, centrale solaire...).

SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, ADEME, DRIEE, FrancÎbois

L'implication de l'AREC îdF se poursuivra en 2020 avec :

- la participation aux auditions et au jury régional d'appel à projets ;
- la diffusion d'informations sur la filière auprès des acteurs franciliens en particulier au travers du site biomasse énergie qui fera l'objet d'une actualisation ;
- des conseils ponctuels auprès de porteurs de projet ou d'acteurs locaux.

3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat

EXPERTISE POUR L'ÉLABORATION DES PCAET

Portage AREC îdF

Fin 2019, un peu plus de 10 % des collectivités obligées de réaliser un PCAET sont dans une phase opérationnelle avec le déploiement de leurs programmes d'actions. Les besoins d'expertise dans le processus d'élaboration des démarches plans climat restent d'actualité.

Pour ce faire, l'accompagnement de l'AREC îdF s'organise autour :

- de la mise à disposition de ressources grâce au kit outils PCAET : cet outil, permettant l'accès en un point unique aux ressources disponibles pour chaque étape d'un plan climat, sera réactualisé et consolidé tout au long de l'année 2020 ;
- d'appuis individualisés sur demande : temps d'échanges et de travail auprès des responsables d'une ou plusieurs collectivités sur un besoin précis (transmission de données, analyse d'un diagnostic, avis sur le chiffrage des objectifs, préparation d'un temps de partage auprès des élus ou des acteurs du territoire, échange/préparation autour d'une démarche participative, recherche de solutions pour mobiliser etc.).

CONTRIBUTION AUX COMMUNAUTÉS DÉPARTEMENTALES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CDTE)

Portage partenarial propre à chaque département / contribution AREC îdF

L'AREC îdF s'implique fortement dans les dynamiques de réseau associées aux Communautés Départementales de la Transition Énergétique (CDTE), espaces d'échanges pour faciliter la montée en compétences des collectivités territoriales dans les domaines associés à la transition énergétique et écologique.

L'AREC îdF intervient en tant que membre à part entière des réseaux de grande couronne. Ainsi dans les Yvelines, la CYTé propose une feuille de route pour consolider le réseau de chargés de mission PCAET et diffuser largement les connaissances auprès des collectivités et acteurs territoriaux (organisation de conférences et visites, mise à disposition de ressources sur le site internet de la préfecture...). En Essonne, la CDTE 91 développe également des ateliers ou des visites autour des sujets prioritaires pour les collectivités, des actions locales pour donner à voir. Ce réseau facilite la transmission des informations nouvelles et utiles pour les porteurs de projets (dispositifs, financements, outils, nouvelle réglementation..). Au sein de la CDTE 77, le réseau propose des ateliers de sensibilisation des nouveaux élus et des ateliers de mobilisation des acteurs locaux pour faciliter leur implication et l'appropriation des enjeux énergie climat. À noter la relance de la CDTE 95 et la CDTE 94 pour lesquels l'AREC îdF est également sollicitée.

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL : SUIVRE ET ÉVALUER SON PCAET

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, DRIEE, ADEME, Cerema, Airparif

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des démarches PCAET, l'AREC îdF souhaite mettre en place un cycle d'ateliers dédié au suivi et à l'évaluation des démarches PCAET. Les objectifs associés sont les suivants :

- faciliter la montée en compétences des collectivités et partager une culture de l'évaluation ;
- outiller les collectivités territoriales dans les exercices de suivi et d'évaluation.

Ce cycle s'appuie sur la constitution d'un groupe d'une dizaine d'EPCI engagées dans un PCAET et de la Métropole du Grand Paris, représentatives des différents stades d'avancement d'un plan climat. Un atelier de lancement permettra de revenir sur les fondamentaux de l'évaluation et de recenser les besoins du groupe de travail. Par la suite, des rendez-vous trimestriels seront organisés pour faire le point sur les travaux initiés, les solutions ou pistes de travail apportées par le groupe dans le cadre des ateliers et dans les temps de travail individuels intermédiaires entre chaque atelier.

Un comité technique de suivi des travaux du groupe sera mis en place, constitué de la Région, de l'ADEME, de la DRIEE, du Cerema et d'Airparif.

Une note portant enseignements des travaux sera produite et un temps de restitution pour diffusion au plus grand nombre pourra être organisé. Ces travaux pourront par ailleurs faire l'objet d'une valorisation au sein du réseau Teddif et dans le cadre des CDTE.

ORGANISATION D'ATELIERS SUR L'INTÉGRATION DES ENJEUX AIR ÉNERGIE CLIMAT DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Portage AREC îdF - Institut Paris Region

La question de l'aménagement, avec celles du logement et de la mobilité, est au cœur des volontés d'actions des collectivités en cours de mise en œuvre de leur programme d'actions plan climat. Les documents de planification territoriale opposables sont de puissants outils d'application de stratégie énergie climat au niveau local. Si de nombreux documents sont déjà réalisés pour diffuser conseils et recommandations, un accompagnement en la matière est nécessaire pour une montée en compétences des agents de la planification urbaine, pour une bonne articulation des démarches et un « essaimage » efficace des objectifs d'atténuation et d'adaptation. Après une phase de réflexion au sein de L'Institut et d'identification d'acteurs ayant travaillé sur ce sujet, il est proposé d'organiser un cycle d'ateliers pour donner à voir et analyser des retours d'expériences et préparer les équipes à intégrer ces enjeux notamment dans les PLU(I).

APPUI À LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

Portage MGP / Apport d'expertise AREC îdF

La Métropole du Grand Paris continue le déploiement de son plan climat métropolitain et sollicite l'AREC îdF pour une contribution à différents travaux et réflexions :

- participation au comité technique pour l'élaboration du schéma directeur énergétique métropolitain ;
- partage de réflexions et articulation des travaux d'observation de la rénovation énergétique en lien avec le ROSE ;
- intégration de la question de l'adaptation dans le cadre de la COP métropolitaine.

4. Accompagner les projets d'aménagement et de quartiers durables

APPUI INDIVIDUALISÉ DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLES

Apport d'expertise AREC îdF

L'AREC îdF apporte une aide et expertise technique et méthodologique aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projet d'aménagement et de construction depuis plusieurs années pour intégrer les questions durables, climatiques et de la transition énergétique, dans une perspective d'amélioration continue. Il s'agit de questionner les projets, apporter des éclairages, aider à la décision et à l'analyse des projets. L'AREC îdF assiste plusieurs collectivités, comme Longueville, Les Mureaux, Choisy-le-Roi. Depuis le début de l'appel à projet 100 quartiers innovants et écologiques régional elle est amenée à rencontrer les candidats pour apporter son expertise à la Région. Elle est sollicitée par certains en amont, pour une assistance au projet et à l'auto-évaluation du porteur, et dans ce cas ne participe pas à leur évaluation. Elle participe compte tenu de son expérience et de son expertise au groupe de travail transversal sur les quartiers durables de l'Institut.

VERS DES PROJETS RÉSILIENTS ET POST-CARBONE

Apport d'expertise AREC îdF

La transformation de la ville et de l'architecture (qu'il s'agisse d'aménagement, d'espaces publics ou collectifs, de quartiers existants ou de l'architecture existante) pose de nombreuses questions au regard des problématiques post carbone, d'adaptation et de résilience. L'expérience de l'approche intégrée de l'ensemble des domaines de la ville durable et systémique permet de proposer de nouveaux modèles pour la mutation de l'existant. L'AREC îdF participe à différents projets ou initiatives portées par :

- Le conseil départemental 77 et des acteurs locaux ;
- La Région sur les bâtiments d'enseignement supérieur et universitaires, avec la cité internationale de Paris ;
- Le service architecture de la DRAC sur la transformation de l'existant et du patrimoine architectural et urbain ;
- Le cluster EAU-Milieu-Sol ;
- Certaines collectivités sur des projets en relation avec le climat, comme les Mureaux.

IV. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS

1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques

L'ORGANISATION DE CONFÉRENCES ET VISITES

Portage AREC îdF

L'AREC îdF prévoit l'organisation de cinq conférences – débats en 2020 en lien avec les problématiques et sujets d'études de l'année, et en réponse aux problématiques des territoires. Les thématiques envisagées sont les suivantes :

- en février, conférence sur le solaire ;
- en mars, conférence sur les plans climat et les données du ROSE ;
- en avril, conférence sur l'hydrogène ;
- en novembre, conférence sur les matériaux biosourcés ;
- en décembre, conférence sur le financement de la rénovation énergétique.

Ces événements seront conçus sur des demi-journées, avec des intervenants reconnus sur leurs thématiques, des témoignages de collectivités et une large place au débat avec les participants.

Des visites de sites franciliens seront également organisées pour répondre aux attentes des élus et techniciens franciliens, notamment dans le cadre de la COP IDF.

LES CHRONIQUES FRANCILIENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Portage AREC îdF

Une des missions de l'AREC îdF est de suivre l'évolution des pratiques, des initiatives sur la transition énergétique et d'observer la production et la consommation d'énergie dans le cadre du ROSE, centralisant ainsi d'un grand nombre d'informations et d'initiatives.

Afin de valoriser au mieux les initiatives de transition énergétique et leur traduction sur le territoire régional, l'AREC îdF propose un nouveau format, les chroniques franciliennes de la transition énergétique. Via l'outil cartographique Storymap, les chroniques seront constituées d'articles publiés sur le site web de l'AREC îdF, articulant éléments de synthèses, cartographies, données du ROSE, initiatives et éléments multimédias. Les premiers thèmes envisagés sont la dépendance aux énergies fossiles, le mix énergétique régional, la géothermie et la valorisation énergétique, la rénovation énergétique du bâti.

2. Sensibiliser et aider à la montée en compétences

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Portage AREC îdF – Institut Paris Region / Partenaires associés : ADEME, Région

L'acculturation dans le domaine de l'adaptation au changement climatique reste une priorité pour l'AREC îdF et se matérialise notamment par la production documentaire. Cet engagement prend une nouvelle dimension dans le cadre du partenariat liant L'Institut Paris Region (dont l'AREC îdF) et l'ADEME Île-de-France sur le volet climat. Trois axes d'intervention sont prévus :

- Un axe « connaissance » : un travail de recensement et d'analyse des ressources, un état des lieux de la dynamique francilienne au travers des actions fléchées adaptation dans les exercices PCAET et tout document opérationnel porté par les collectivités.
- Un axe « réseau et expérimentation » : la poursuite des ateliers territoriaux pour faciliter le passage à l'action, expérimenter les outils et supports développés par les partenaires et appréhender les besoins et attentes des collectivités en la matière. Des points d'étapes, a posteriori, sont envisagés avec les référents des collectivités pour évaluer de manière qualitative la prise en compte des enjeux adaptation.
- Un axe « formation et information » : l'élaboration d'un argumentaire au service des élus, l'organisation de visites pour apprécier concrètement les solutions envisageables sur le terrain seront des pistes de travail à explorer.

Les travaux menés dans le cadre de cette convention nourriront le projet de préfiguration du réseau Adaptat'if. Ce réseau, composante de la stratégie régionale énergie climat, serait un réseau de veille et d'innovation en matière d'adaptation au changement climatique.

SENSIBILISATION DES MAITRES D'OUVRAGES AUX MATERIAUX BIOSOURCÉS

Portage AREC îdF / Partenaire associé : Région

Les collectivités ont plusieurs leviers pour développer les matériaux biosourcés (agriculture, gestion de la forêt, animation territoriale, commande publique, planification territoriale, urbanisme et aménagement, etc.). Dans le cadre du déploiement de la stratégie régionale pour l'essor des filières matériaux biosourcés, l'AREC îdF va organiser un atelier à destination des maitres d'ouvrages publics (élus, techniciens) afin de les sensibiliser au développement des filières et à l'usage de matériaux biosourcés dans la construction sur leur territoire.

Il s'agira de mettre à disposition des informations et connaissances tout en prévoyant des échanges entre collectivités avec la présentation de retours d'expériences et de visites de bâtiments.

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Portage AREC îdF - Institut Paris Region / Partenaire associé : Région

En 2020, l'AREC îdF et L'Institut sont sollicités pour développer et animer un cycle d'ateliers aux enjeux de l'économie circulaire à destination des collectivités territoriales (services et élus) et aux agents de la Région Île-de-France. Un travail de recensement et de cartographie des acteurs de l'économie circulaire est également envisagé.

DISPOSITIFS ET OUTILS DE SENSIBILISATION SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Portage AREC îdF

L'AREC îdF met à disposition des collectivités territoriales une expertise pédagogique sur l'énergie et le climat. Elle les aide à définir et structurer leur projet pédagogique visant la création de structures ou de supports pédagogiques (appui auprès de Grand Paris Sud Est Avenir pour la maison de la nature et de l'environnement de Périgny, et de Gurcy-le-Chatel pour le centre d'initiation à l'environnement). L'AREC îdF favorise ainsi la connaissance des enjeux de la transition énergétique et du changement climatique. Elle apporte son expertise à différents niveaux : conseils et orientations pédagogiques, participation et contribution à des jurys et des comités de pilotage (participation notamment au prix « Action pour la planète » du Conseil départemental de l'Essonne), animation d'ateliers, contributions lors de rencontres et promotion des supports pédagogiques et techniques de l'AREC îdF.

Par ailleurs, l'AREC îdF va diffuser aux collectivités l'exposition « Le changement climatique en Île-de-France, c'est l'affaire de tous ! » réalisée en 2019.

3. Contribuer aux dynamiques de réseaux régionaux

RÉSEAU RÉGIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE DANS LES TERRITOIRES

Portage AREC îdF / Partenaires associés : ADEME, Région, Métropole du Grand Paris

Le réseau constitué pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie régionale énergie climat dans les territoires est animé par l'AREC îdF en lien avec la Région, l'ADEME et la MGP.

En 2020, l'AREC propose une série d'actions pour répondre aux besoins des ALEC et structures assimilées :

- co-construire un argumentaire permettant aux agences de mieux valoriser leurs savoir-faire et compétences auprès des nouveaux élus municipaux ;
- réaliser une cartographie mettant en avant des actions phares ;
- organiser des ateliers pour favoriser les échanges, la montée en compétence des ALEC et les réflexions notamment sur les financements européens ;
- organiser pour les ALEC des visites de sites avec des partenaires.

CLUB SMART GRIDS

Portage Institut Paris Region – AREC îdF

Dans le cadre de sa stratégie Énergie-Climat, la Région souhaite inciter l'émergence de réseaux intelligents. Initié en 2018 et animé par L'Institut (avec un pilotage au sein du département Économie), le club débutera l'année 2020 par son lancement officiel et poursuivra ses travaux avec l'objectif principal de rassembler les collectivités franciliennes intéressées par la mise en place de smart grids.

L'objectif du club smart grids est de partager des retours d'expérience, de suivre l'avancement des travaux de ces membres et de diffuser diverses informations d'actualité sur les filières concernées.

RÉSEAU TEDDIF

Portage Cerema / Contribution : AREC îdF – Institut Paris Region

L'AREC îdF est partenaire du réseau Teddif depuis sa création aux côtés de la Direction régionale de l'ADEME, de la DRIEE Île-de-France, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Direction territoriale Île-de-France du CEREMA. Ce réseau multi partenarial est un lieu d'échanges pour les collectivités engagées dans des démarches énergie climat et de développement durable. Le département participe aux instances de pilotage et contribue aux montages des journées d'échanges, et à la réalisation des productions associées. En 2020, les sujets proposés pour les ateliers devraient traiter des questions de mobilité, d'économie sociale et solidaire, de participation, de santé.

COMITÉ FRANCILIEN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Coordination Association Orée / contribution AREC îdF

Le comité francilien de l'économie circulaire est un réseau de partenaires visant au développement en Île-de-France d'une économie circulaire. Il s'attache notamment à promouvoir les connexions et la cohérence des actions menées ou soutenues par ses membres. Coordonné par l'association Orée et financé par l'ADEME Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et la DRIEE Île-de-France, le comité réunit l'AREC îdF et L'Institut, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, la DIRECCTE Île-de-France, la CRESS Île-de-France, l'association Les Canaux et la CCI Paris Île-de-France.

Un programme d'actions est élaboré chaque année pour l'organisation de séminaires et d'ateliers auprès des acteurs franciliens, la réalisation de productions communes et la mobilisation de partenariats pour développer des nouveaux sujets.

L'AREC îdF participe aux groupes de travail, diffuse ses travaux et les travaux du Comité et contribue aux travaux collectifs. En 2020, un groupe de travail sur les nouveaux modèles économiques (en particulier l'économie de la fonctionnalité) sera poursuivi après des premiers échanges en 2019.

COMITÉ DE LIAISON DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Portage Ordre des Architectes IDF / Contribution : AREC îdF

Afin de promouvoir l'usage des matériaux biosourcés dans la construction (bois, paille, chanvre, etc.), l'Ordre des Architectes Île-de-France et la Chambre régionale d'agriculture ont initié le Comité de liaison des matériaux biosourcés fin 2018, avec un soutien de la Région Île-de-France. De nombreux partenaires contribuent aux travaux collectifs : ADEME, DRIAAF, DRIEE Collect'IFPaille IDF / RFCP, Interchanvre, Construire en Chanvre, Ekopolis, Francil'Bois, UICB, Karibati, l'Institut Paris Région et l'AREC îdF.

Il produit des argumentaires et organise des rencontres à destination des architectes et des aménageurs permettant d'explorer plusieurs aspects des matériaux biosourcés : modes constructifs, usages des matériaux, assurabilité, performances environnementales, retours d'expérience, etc.

4. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux national et international

LE RARE - RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Le RARE est un lieu d'échanges entre agences régionales de l'environnement qui a notamment pour objectif de porter une voix unique auprès des institutions nationales sur tous les sujets les concernant. Dans ce cadre, les agences se rencontrent régulièrement, mutualisent certaines publications et réalisent des travaux communs sur certaines thématiques, méthodologies ou démarches. L'AREC îdF continuera à participer aux groupes de travail mis en place, en particulier Climat et Observatoire.

Les groupes de travail réunissent des experts de plusieurs agences avec pour objectifs de partager des ressources, méthodologies ou retours d'expériences, d'élaborer des outils et documents communs.

LES ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'AREC îdF est membre du comité national de préparation. Elle participera aux assises qui ont lieu du 28 au 30 janvier à Bordeaux et interviendra notamment dans un atelier inscrit au programme des assises sur le financement de la transition énergétique. Ces assises sont depuis plus de 20 ans un lieu d'échanges d'expertises incontournable sur la thématique de la transition énergétique des collectivités. Elles permettent de valoriser les travaux de l'agence et seront également cette année l'occasion d'un travail de co-construction des indicateurs énergie climat entre observatoires régionaux énergie climat.

PARTICIPATION À LA FEDARENE ET AUX ÉCHANGES EUROPÉENS

L'AREC îdF est membre de la FEDARENE (Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement) et participe aux réunions des instances et aux différents groupes de travail thématiques. Elle représente la fédération dans différents événements ou groupes de travail de la Commission européenne ou d'autres instances et répond également dans ce cadre à des appels d'offres européens. Plusieurs actions sont prévues en 2020 :

- **Projet européen Energiee Watch** : l'AREC îdF a répondu à un appel d'offres Horizon 2020 en 2019 (projet sur trois ans financé à 100 %) dont les résultats sont attendus début 2020. L'objectif général d'Energiee Watch est de permettre l'apprentissage entre pairs au sein des autorités régionales et locales afin de définir, contrôler et vérifier en temps voulu et avec précision leurs actions durables.
- **Managenergy masterclasses** : le programme européen Managenergy permet de bénéficier de formations de haut niveau en matière d'outils de financement et l'AREC îdF poursuivra sa participation aux masterclass proposées en 2020.
- **Sobriété énergétique** : afin d'enrichir ses travaux sur la sobriété, l'AREC organisera avec la FEDARENE un webinaire sur les approches et retours d'expériences de différents pays d'Europe.

LISTE DES SIGLES

- **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- **ALEC** : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- **AMI** : Appel à manifestation d'intérêt
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CCI** : Chambre de commerce et d'industrie
- **CDTE** : Communauté Départementale de Travail de la Transition Énergétique
- **CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie
- **CESER** : Conseil économique, social et environnemental régional
- **CIFRE** : Conventions Industrielles de Formation par la REcherche
- **CRESS** : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- **CRIES** : Comité régional pour l'information économique et sociale
- **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- **DRIAAF** : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- **DRIEA** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement
- **DRIEE** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
- **ENR** : énergies renouvelables
- **EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPT** : Établissement Public Territorial
- **FEDARENE** : Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **MGP** : Métropole du Grand Paris
- **PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- **RFCP** : Réseau français de la construction paille
- **ROSE** : Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- **SRCAE** : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
- **Teddif** : Territoires, environnement et développement durable en Île-de-France
- **UICB** : Union des Industriels et Constructeurs Bois